

**République Française**  
**MAIRIE DE BALBIGNY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE du 29 AVRIL 2026 à 20h**

Date de la convocation : 10/04/2026

Date d'affichage : 10/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES		
EN EXERCICE	PRESENTS	VOTANTS
23	22	23

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf avril, à vingt heures, les membres composant le Conseil Municipal de Balbigny se sont réunis en mairie de Balbigny sous la présidence de M. DUPIN Gilles, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 10/04/2026.

L'avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la mairie.

M. CHOMAT Pascal - Mme GOMES DE OLIVEIRA Eléonore - M. LAMURE Christophe - Mme VERPY Evelyne - M. CELEN Devris - Mme MERMET DAGUES Sophie - Mme DUCORPS Dominique - M. PARGA José - M. PONCET Marc - M. FEDIX Christian - M. POIRON Jean-Pierre - Mme TRICAUD Françoise - Mme FAVRE Isabelle - Mme PERONNET Béatrice - M. CARBON Olivier - Mme BOULOGNE Emmanuelle - Mme HINSCHBERGER Edith - M. AULAS Sébastien - Mme DUCROUX Morane - Mme DELORME Amandine - M. MICHEL Quentin

**POUVOIRS DEPOSES** : M. PLATHEY Pierre donne pouvoir à M. Jean Pierre POIRON-

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. PONCET Marc

**Objet : Subventions de fonctionnement versées aux associations**

M. CHOMAT expose :

Chaque année, il est demandé à toutes les associations de Balbigny de transmettre une demande de subvention et les documents nécessaires à l'instruction de ces demandes.

Les associations ont été contactées en janvier 2026 pour qu'elles fassent leur demande de subvention pour 2026 via le cerfa obligatoire. Les élus se sont réunis faire des propositions.

Monsieur Pascal CHOMAT propose au conseil municipal d'adopter le tableau suivant des subventions :

A = SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT			activités hebdo encadrées												
Montat maximal attribution ( à ajuster à la demande)			Ecole de musique	Tennis club 65	Forez Roannais	Basket	Jeunesse cycliste	MJC	Judo	Chorale	Collège	Marcheurs	histoire archéo	Sport adapté	Club amitié
autres activités	activités hebdo encadrées		40	65	400	112	21	350	88	48		60	20	1000	40
PROPOSITION DE LA COMMISSION VIE ASSOCIATIVE			1900	1500	2450	2220	900	3400	1970	500		500	200	500	300
B = CONTRIBUTION VIE LOCALE - uniquement balbignois															
	montant forfi	nbe													
Sou des école	10	156													
APEL	10	82													
foyer collège	10	109													
C = SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR MANIFESTATION OU INVESTISSEMENT															
			Jeu de cartes 300												

En outre il est proposé de verser une subvention de 10 000 € au CCAS de Balbigny

*Le conseil municipal, à la majorité, avec 22 voix pour, 1 contre*

- Décide d'accorder des montants annoncés
- Autorise M. le Maire à verser les montants décidés
- Autorise Monsieur le Maire à signer les pièces à intervenir.

M. PONCET Marc  
Secrétaire de séance

Monsieur Gilles DUPIN  
Maire

Fait et délibéré à Balbigny,  
A Balbigny, le 29/04/2026


